



PARTI FUSION
DES SOCIAUX-DÉMOCRATES
HAIITIENS
PFSDH

SOMMAIRE

- 1 Il est temps qu'Haïti se réveille et se transforme :
Edmonde SUPPLICE BEAUZILE
- 5 COP, Changement Climatique, Leçons à tirer pour Haïti :
Dr Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE
- 13 La diplomatie haïtienne face aux défis et aux enjeux du 21^e siècle
(dernière partie) : **Gandy THOMAS**
- 17 Quel est le drapeau d'Haïti ? **Dr Debussy DAMIER**
- 19 Lu pour vous
- 20 Ala yon bèl lang
- 21 Paj anivèsè manm pati Fusion pou mwa sila



IL EST TEMPS QU'HAÏTI SE REVEILLE ET SE TRANSFORME !**L'absence de justice arrose les racines du mal.**

« La justice est la première vertu des institutions sociales comme la vérité est celle de systèmes de pensée. » Elle est un rempart qui protège les personnes, garantit les règles de vivre ensemble, les droits et les devoirs de chacun, les conditions d'une société apaisée. Elle met tout le monde au même pied d'égalité devant la loi et inflige la même sanction (positive ou négative) aux individus parce qu'indépendante et impartiale. »



Ces propos de John Rawls devraient nous interpeller. Ils devraient nous porter à scruter certains faits inscrits dans nos pages d'histoire singulière et mouvementée. Vingt-trois textes constitutionnels, de l'indépendance à date, sont, hormis quelques-uns qui expriment une volonté libérale de la conduite des affaires de l'État, l'émanation de nos chefs d'État à l'aune de leurs ambitions. A chaque commotion politique, un président, propulsé au-devant de la scène au nom d'un mouvement dit

révolutionnaire, ambitionne le meilleur pour la société et, de manière surprenante, se retrouve en route vers l'exil ou au royaume des morts.

Ces textes, s'il faut les parcourir du regard, ne sont pas fondamentalement opposés. Ils énoncent, toutes proportions gardées, une série de droits considérés comme inhérents à la dignité de la personne humaine et à la lutte contre l'oppression. Cela étant, la Constitution dans laquelle s'inscrit le droit est la norme supérieure que

les normes inférieures doivent respecter. Du point de vue doctrinal, les textes constitutionnels commencent par un préambule qui pose des principes généraux tel que le caractère démocratique des institutions ou les libertés fondamentales reconnues aux citoyens et se réfère aux déclarations universelles des droits de l'homme et du citoyen complétées par des pactes relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques et sociaux.

Konstitisyon se papye, bayonèt se fè.

L'Etat a des pouvoirs régaliens. En vertu du droit constitutionnel, *il définit la nature et les attributions de ses principaux rouages, ainsi que les rapports qui s'établissent entr'eux. Il pose aussi les règles fondamentales de l'organisation politique et sociale du pays, c'est à dire le caractère plus ou moins démocratique de son régime et les droits que peuvent revendiquer les citoyens à l'égard des institutions.*

Dans le cas d'Haïti, l'Etat, exerce-t-il ses prérogatives constitutionnelles ? Les citoyens, ont-ils accès à la justice ? Il est un fait indéniable que les dirigeants, les hauts fonctionnaires de l'Administration Publique se pervertissent dans la recherche d'enrichissement facile et sans scrupule, dans la criminalité économique. Il est évident que les citoyens se plaignent de l'accessibilité et de la lenteur de la justice qui demeure un service public.

Faut-il comprendre que la corruption est érigée en principe et définit le cadre général de vie et d'action politique ? Au niveau de la super structure de la société haïtienne, elle se présente sous différentes formes : pot de vin, enrichissement illicite, blanchiment d'argent, abus de trafic d'influence, malversations, fraude fiscale, surfacturation des services à l'Etat, détournement de fonds, passation illégale de marché publique.

Il est important de remonter le temps et situer ce fléau instillé au tréfonds de notre pratique coutumière dans le contexte historique du système politique et social haïtien. Des moments d'illustration ! On peut citer : **le procès de la consolidation et le procès des timbres.**

Les faits de corruption et de malversation qui enveloppent le Conseil Electoral Provisoire en l'année 2015 et l'affaire Petrocaribe ne font pas encore l'objet de procès. Tout montre, cependant, que la malversation se fait au grand jour, à grande échelle et au plus haut niveau de l'Administration Publique sans que personne n'en éprouve la moindre inquiétude.

Le procès de la consolidation.

L'émission massive de bon frauduleux sous l'administration du Président Tirésias Simon Sam porta Nord Alexis à ordonner une enquête sur les agissements douteux de hauts fonctionnaires, de ministres, de sénateurs et de plusieurs grands commerçants étrangers. Le 25 Décembre 1904, au terme d'un retentissant procès, le jury les condamnait pour faux, usage de faux, vol et recel. Parmi les condamnés, citons Cincinnatus Leconte, Tancrede Auguste et Vilbrun Guillaume Sam qui, par la suite ont dirigé Haïti.

Cincinnatus Leconte fut élu à l'unanimité Président par l'Assemblée Nationale le 7 Août 1911. Celle-ci, réuni à la mort de Leconte emporté par les flammes lors de l'explosion du Palais National, élit Tancrede Auguste à la magistrature suprême de l'Etat. A la tête d'une armée de quelques trois mille hommes, Vilbrun Guillaume Sam se fit élire Président par l'Assemblée Nationale le 9 Mars 1915 il marcha vers Port-au-Prince.

Charles Dupuy écrit : « **La classe politique haïtienne et les grands financiers étrangers, les avocats de la défense des consolidards, les**

politiciens condamnés et certains intellectuels acrimonieux ne pardonneront pas à Nord Alexis la ténacité et le courage qu'il a démontré durant l'affaire de la consolidation. Ils se vengeront très férocelement contre celui qui tentait d'imposer un nouveau contrat moral dans l'administration des affaires en le décrivant comme une bête fauve, un animal sauvage, un fossile dégénéré, un militaire consumé par l'ambition et l'orgueil, un dictateur ignorant, une brute sans âme. »

Le procès des timbres.

Les autorités haïtiennes firent émettre toute une variété de nouveaux timbres qu'on a du rapidement retirer de la circulation en raison du commerce de faux timbres de poste circulant en parallèle. Plus de vingt-trois millions de dollars sont détournés. Le 26 Août 1975, débute au Palais de Justice le procès des timbres. Le 10 Septembre 1975, le Tribunal rend son verdict. Quatre hommes et une femme sont condamnés. Certains doivent passer deux ans en prison, d'autres trois et sept ans. Mais ils s'en sont sortis peu de temps après. Pour plus d'un, ce procès n'aura été qu'un divertissement médiatique.

D'autres faits avérés de corruption et de malversation sont ceux identifiés au niveau du Conseil Electoral Provisoire -au cours des années 2015 et suivants- qui, en vertu de la Loi Electorale, est une institution publique, indépendante et impartiale. Cependant les deux dernières élections présidentielles et législatives organisées en 2011 et 2016 ont été fortement contestées en raison du fait que beaucoup de candidats ont payé pour devenir parlementaires.

Une conseillère **a été renvoyée par devant le Tribunal criminel sans assistance de jury pour y être jugée pour fraude électorale, forfaiture, enrichissement illicite et corruption.**

En 2016, un analyste disait : « **Il y a lieu de reconnaître que les fraudes commises par le CEP sont des crimes qui méritent d'être sanctionnés selon la loi. Les résultats diffusés n'ont aucune fiabilité et le CEP est totalement plombé par la corruption.** » Pourtant, de ces résultats proclamés sont sortis un Président et des parlementaires qui ont prêté serment solennellement.

L'affaire Petrocaribe.

Petrocaribe est un accord de coopération énergétique entre les pays des Caraïbes et le Venezuela. Haïti, en ayant intégré cet accord en 2006, achetait le pétrole à des conditions de paiement préférentielles. La vente de ce produit aux compagnies locales rapportait au pays des profits qui devaient lui servir à financer des projets sociaux et de développement. Il s'en est suivi une retentissante affaire de corruption.

Des responsables politiques et des hommes d'affaires ont détourné, sous l'administration de quatre présidents successifs, à leur profit la plus grande partie des bénéfices. Le rapport de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif énumère les violations de la loi et les fautes administratives dans les contrats signés. L'Etat a porté plainte pour dilapidation de fonds pour répéter un ministre. Trois milliards de dollars américains auraient été dilapidés. L'affaire Petrocaribe peine à prendre l'allure d'un véritable procès.

La Justice élève une nation.

La justice est une valeur cardinale. Son absence, considérée comme une banalisation du mal, empêche l'éclosion de la vie, freine toute idée de progrès positif, conduit à la décrépitude de la nation. En l'absence de justice, il se forme des agrégats de sauvages et dès lors, c'est la force brutale et aveugle qui devient la norme.

Le mal d'Haïti, est-il incurable ? Le pessimisme de l'intelligence doit céder le pas à l'optimisme de la volonté. Haïti est notre bien commun. **Périr ensemble comme des insensés ou œuvrer solidairement à la construction du pays en vue d'assurer un avenir meilleur pour la postérité. Quel est le choix à faire ?** Toute posture confortable conduit irrévocablement à la radicalité et à l'intransigeance. Tout est dans la nuance. Pour la Fusion, le compromis est l'exigence supérieure qui appelle à un niveau certain de dépassement.

Le 15 Novembre 2023, l'Unité de Lutte Contre la Corruption a remis dans l'enceinte du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince onze rapports d'enquête sur des indices de corruption. Nous reproduisons un extrait des propos du Directeur Général de l'institution en la circonstance :

« J'invite la justice à donner écho aux actes courageux de l'Unité de Lutte Contre la Corruption. La justice est l'une des pièces manquantes dans ce combat que nous conduisons avec conviction. Pour trente et un rapports d'enquête acheminés durant mes trois dernières années, seulement deux ordonnances sont rendues par deux juges d'instruction. Je demande donc solennellement à tous les magistrats, ce dans le respect de leur indépendance de prioriser d'abord les intérêts de l'Etat. Les sanctions prononcées par les cours au nom de la République sont le remède le plus efficace pour stopper cette hémorragie qui avilit tout un peuple et qui anéantit le projet de vie de nos jeunes dont l'ultime recours est la fuite de leur pays. Que chacun prenne sa part de responsabilité, que la société, que les structures organisées d'ici et d'ailleurs sanctionnent ceux qui se font complices tant par leurs inactions que par leurs complicités, les corrompus, les corrupteurs. »

Un véritable exercice pédagogique, impartial, rigoureux, sans complaisance à entamer contre la corruption. Attaquons le mal dans son enracinement.

Cherchons la femme aux yeux bandés. Il revient à la Justice de s'assumer, de se mettre au boulot.

**REVEILLONS- NOUS.
REVEILLONS HAITI DE SA LETHARGIE ET TRANSFORMONS-LA !**



**Edmonde SUPPLICE BEAUZILE
Présidente de la FUSION**

**VICE-PRÉSIDENTE
DE L'INTERNATIONAL SOCIALISTE**

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COPPPAL

COP, CHANGEMENT CLIMATIQUE LEÇONS A TIRER POUR HAÏTI

L'objectif de cet article est de faire une analyse des recommandations de la COP28 (Conférence des Parties) qui s'est tenue il y a quelques jours à Dubaï, et des conclusions qu'on peut tirer pour Haïti. On présentera tout d'abord les conclusions les plus pertinentes des différentes COP pour se centrer sur celles de la COP28. Ensuite, une analyse de la situation actuelle d'Haïti en ce qui a trait au changement climatique sera faite. Finalement, des leçons seront tirées pour Haïti et des recommandations seront formulées pour aider le pays à mieux faire face aux aléas liés au changement climatique et à prendre des mesures concrètes visant à préserver l'environnement et la résilience des générations futures.



Quelques Éléments de Base de la COP

La COP, Conférence des Parties, est une réunion annuelle au cours de laquelle les États membres des Nations Unies se réunissent pour évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre le changement climatique et élaborer un plan d'action climatique conformément aux lignes directrices de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La première COP est tenue à Berlin en 1995, l'avant-dernière COP, la COP27, à Charm el-Cheikh, Egypte en 2022, et la plus récente, la COP28 ce mois de décembre 2023 à Dubaï aux Émirats Arabes Unis.

Ces réunions revêtent une importance mondiale pour les États membres des Nations Unies et leur permettent d'arriver à des décisions contraignantes relatives au changement climatique, tant pour les pays développés que pour ceux en voie de développement. Les décisions de la COP ont une autorité mondiale où des pays puissants ont les mêmes droits de vote que de petites nations insulaires. De plus, les décisions ne peuvent être prises que par consensus, après des négociations engagées par les représentants des États membres de l'ONU. Il convient de noter que la participation aux COP est ouverte à plusieurs organisations en tant qu'observatrices, ainsi qu'aux représentants industriels et aux lobbyistes. Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est opportun de revenir sur quelques fondamentaux souvent évoqués dans les négociations et les accords des COP :

a) Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre sont des gaz naturels, tels que le CO₂, le méthane et le dioxyde de soufre, qui emprisonnent la chaleur sur terre. Ce nom vient d'une analogie avec une serre, laquelle capte la chaleur pour faire pousser des produits maraichers dans des climats froids. Les humains ont commencé à brûler des combustibles fossiles pour soutenir un mode de vie de plus en plus mécanisé, avec le début de la révolution industrielle, vers le milieu des années 1700. La combustion de ces fossiles libère des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce qui rend la planète de plus en plus chaude. Selon la NASA, sans gaz à effet de serre, la température moyenne sur Terre serait de -18°C (0°F), au lieu des 15°C (59°F) actuels.

b) Trajectoire 1,5°C

Depuis la révolution industrielle, la température moyenne à la surface de la planète a augmenté d'environ 1,2°C. La plupart des scientifiques s'accordent sur le fait qu'une augmentation de 1,5°C est le seuil au-delà duquel les effets du changement climatique seraient les plus

dangereux et irréversibles. Une trajectoire de 1,5°C est donc un plan visant à maintenir l'augmentation moyenne de la température mondiale en dessous de ce niveau. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C de nombreux pays, entreprises, et organisations se sont engagés à décarboniser ou à effectuer une transition vers zéro émission nette dans les années à venir.

c) Protocole de Kyoto

Le Protocole de Kyoto, ratifié en 1997, est un traité international historique dans lequel les signataires ont convenu de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter toute interférence humaine avec le climat naturel. Le traité, résultat de la COP3, est l'un des résultats les plus significatifs des réunions de la COP. En 2012, l'accord a été prolongé jusqu'en 2020.

d) Accord de Paris

L'Accord de Paris est un traité international contraignant négocié en 2015 lors de la COP21 et signé par quelque 196 pays. Les participants ont convenu de limiter l'augmentation des températures mondiales à 2°C tout en poursuivant les efforts pour rester sous la barre des 1,5°C. Selon l'accord, chaque pays doit suivre, enregistrer et déclarer ses émissions de carbone ainsi que ses efforts pour les réduire et les compenser.

e) CDN

La CDN ou Contribution Déterminée au niveau National, est un plan d'action climatique au niveau national visant à réduire les émissions et à s'adapter aux impacts climatiques. A travers les CDN, les pays fixent des objectifs pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre qui causent le changement climatique et pour s'adapter aux impacts climatiques. Chaque partie à l'Accord de Paris est tenue d'établir une CDN et de la mettre à jour tous les cinq ans. Les plans définissent

comment atteindre les objectifs et élaborent des systèmes de suivi pour vérifier les progrès afin qu'ils restent sur la bonne voie.

Un bref historique de la COP

La première COP en 1995 s'est déroulée à la suite de la onzième session du Groupe de Négociations Intergouvernementales. Ce dernier a été mis en place après la création de la CCNUCC en 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement au cours du sommet de Rio. Il convient de préciser que ce sommet faisait suite à l'appel lancé par Margaret Thatcher en 1990 lors de la deuxième Conférence mondiale sur le climat en faveur d'une négociation sur le changement climatique. L'objectif principal de la COP1 était de relancer les négociations pour renforcer la réponse mondiale au changement climatique.

Depuis lors, plusieurs COP ont eu lieu dans toutes les régions du monde, la dernière en date venant de se terminer aux Émirats arabes unis. Entre la première COP en 1995 et la COP 27 tenue en 2022, plusieurs négociations ont eu lieu, des recommandations ont été formulées et des décisions ont été prises. Certaines d'entre elles incluent la négociation d'une réponse coordonnée à l'échelle mondiale au changement climatique et la soumission de communications nationales sur les CDN, détaillant leurs mesures de limitation des émissions anthropiques.

Parmi les autres points clés à retenir, citons la mise en œuvre du Protocole de Kyoto en 2004, établissant des marchés du carbone et obligeant les pays développés à respecter des objectifs juridiquement contraignants de réduction des émissions.

Dans certaines COP, des engagements de financement ont été pris, même si les allocations n'ont pas nécessairement suivi. Lors de la COP23

en 2017, les Parties ont encore réaffirmé leur engagement de 100 milliards de dollars par an, toujours sans grand succès. Le Fonds d'adaptation a cependant enregistré des progrès en matière de financement, dépassant l'objectif de 80 millions de dollars pour 2017 et atteignant 93,3 millions de dollars, principalement grâce aux annonces de financement importantes. L'accent mis sur les océans a constitué une avancée notable – en partie appréciée pour leur association étroite avec le changement climatique.

D'autres COP, de la COP25 en 2019 à la COP27 en 2022, couvraient les orientations du Fonds d'Environnement Mondial et du Fonds Vert du Climat, deux mécanismes de financement préexistants. Les parties ont également adopté le Pacte climatique de Glasgow, un ensemble de décisions visant à « maintenir 1,5°C en vie ». Les parties ont également réaffirmé leur engagement à verser 100 milliards de dollars par an avec un plan d'action pour y parvenir d'ici 2023.

Plus précisément, lors de la COP27 de l'année dernière, d'importants obstacles bloquaient la voie de la carboneutralité, car selon certains, une trajectoire de 1,5°C n'était pas encore réalisable. Pour ce faire, il aurait fallu que les dirigeants et les organisations prennent des mesures supplémentaires et urgentes en faveur de la réduction et de l'élimination des émissions.

L'adaptation et les pertes et dommages étaient des thèmes majeurs, destinés notamment à accroître la résilience des milliards de personnes vivant dans des zones géographiques plus vulnérables aux aléas climatiques. La carboneutralité reste un objectif, mais la sécurité énergétique, la résilience et l'abordabilité sont tout aussi importantes.

COP28 – Que Faut-il Retenir ?

Le rideau est récemment tombé sur le sommet climatique Cop28, qui s'est terminé par un accord historique appelant à une transition loin des combustibles fossiles. Des centaines de dirigeants mondiaux et d'experts du climat s'étaient réunis cette année à la conférence des Nations Unies sur le climat pour assister à l'approbation d'un « fonds pour les pertes et dommages » liés aux catastrophes climatiques et à un accord controversé sur l'abandon des combustibles fossiles, alors que les pays étaient confrontés à des évaluations accablantes de leurs émissions de carbone. Il convient de noter la participation d'un nombre record de participants (près de 2500) liés à l'industrie des combustibles fossiles.

Les États participant à la COP28 devaient à tout prix adopter un nouvel accord sur le climat, dans un contexte de controverse autour de la nomination du sultan al-Jaber à la présidence, en raison de sa position de magnat du pétrole des Émirats Arabes Unis et de sa prétendue remise en question du changement climatique. Les pays ont également pris du retard lors du premier examen de leurs progrès en matière de réduction des émissions afin de maîtriser le réchauffement climatique.

Le sommet de la Cop28 a débuté par la mise en œuvre de ce que la Cop27 avait mis sur papier, le fonds pour les pertes et dommages, destiné à aider les pays les plus pauvres, comme Haïti, à faire face à l'impact de la crise climatique. Amener les pays les plus riches – certains des plus grands pollueurs du monde – à s'engager à verser de tels fonds a été l'un des plus grands défis de ces dernières années. La décision de s'éloigner des combustibles fossiles va également dans une direction claire : les pays en développement, qui ont très peu à voir avec cette crise, ont besoin d'argent pour passer aux énergies renouvelables. Voici les points les plus saillants ressortis de la COP 28 :

Les Énergies Renouvelables, l'avenir du monde

Au cours de trois décennies de négociations sur le climat, les pays n'avaient jusqu'à présent pas réussi à mentionner la cause profonde de la crise climatique : la combustion de combustibles fossiles qui génère des émissions. Cette fois-ci, le sommet a clairement établi une chose : les énergies renouvelables sont l'avenir et elles sont appelées à devenir les principales sources d'énergie dans les décennies à venir. L'accord final appelait les pays à tripler leur capacité d'énergie renouvelable d'ici 2030. L'utilisation et les infrastructures de l'énergie solaire et éolienne se sont déjà développées à un rythme rapide et les prix ont chuté. La Cop28 a envoyé un signal clair aux marchés : les énergies renouvelables sont l'avenir et davantage d'investissements seront réalisés dans le secteur.

Plus de 130 pays, ainsi que des scientifiques et des groupes militant pour le climat, ont demandé l'inclusion d'un engagement explicite à éliminer progressivement, voire à réduire progressivement, l'utilisation des combustibles fossiles. Bien qu'il s'agisse d'un grand pas en avant, les pays les plus vulnérables à l'impact de la crise climatique, notamment à l'élévation du niveau de la mer, et aux conditions météorologiques extrêmes, affirment qu'il en faut beaucoup plus.

Le sommet a été le théâtre d'une bataille acharnée entre les pays qui voulaient que le texte inclue « l'élimination progressive » des combustibles fossiles et ceux qui s'y opposaient, menés par les pays producteurs de pétrole comme l'Arabie Saoudite. Le texte final a réussi à obtenir un consensus majoritaire au sein des 200 pays participants pour inclure un libellé visant à « s'éloigner » des combustibles fossiles, qui sont responsables de près de 90 pour cent des émissions mondiales de dioxyde de carbone, selon l'ONU.

L'accord a été salué par les Nations Unies comme « le début de la fin de l'ère des combustibles fossiles ». Bien qu'il s'agisse d'un progrès salué par beaucoup, les groupes climatiques ont également déclaré que le langage sur les énergies renouvelables devrait être renforcé lors des prochains sommets. Les experts affirment également que de tels objectifs sont difficiles à atteindre étant donné les pressions financières qui pèsent sur les pays en développement.

Fonds « Pertes et Dommages » approuvé

La conférence a débuté sur une note positive avec l'approbation d'un « fonds pour les pertes et dommages » en cas de catastrophe climatique, présenté pour la première fois à la COP27 en Égypte l'année dernière. Le fonds est destiné à soutenir les communautés vulnérables et les pays en développement qui luttent pour faire face à l'impact des catastrophes climatiques telles que la destruction des récoltes causée par les inondations. Cependant, les pays développés ont été critiqués quant au montant d'argent qu'ils sont prêts à accorder.

Plusieurs pays ont promis un total de 700 millions de dollars, ce qui est bien loin des 400 milliards de dollars de dommages causés chaque année par le changement climatique. En septembre, un groupe de pays en développement avait demandé qu'au moins 100 milliards de dollars soient engagés dans le fonds. En plus de recueillir des promesses de dons, les participants au sommet de cette année ont discuté du mode de gestion efficace du fonds, tandis que son conseil d'administration devrait se réunir en janvier pour finaliser le cadre et commencer les opérations.

Les progrès de l'Accord de Paris

La nécessité de nouveaux plans climatiques et de projets multilatéraux plus robustes pour l'atténuation du changement climatique est devenue encore plus pressante à la lumière des écarts croissants dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. La COP28 a conclu la

première évaluation des progrès réalisés par chaque État en matière de réduction des émissions conformément au principe central de l'accord : limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degrés Celsius (2,7 degrés Fahrenheit) au-dessus des niveaux préindustriels.

Qui accueillera la Cop29

L'une des questions qui pesaient sur la conférence de cette année était celle de savoir où se déroulerait la prochaine conférence. En général, les pays hôtes savent un an ou deux à l'avance quand ils tiendront un sommet de l'envergure d'une COP. Mais cette année, une impasse géopolitique a laissé la conférence sans successeur.

C'était censé être le tour de l'Europe en 2024, mais la Russie s'est engagée à opposer son veto à la candidature de tout pays à l'accueil du sommet, la majeure partie du continent s'étant alignée pour condamner l'invasion de l'Ukraine par Moscou, qui a duré près de deux ans. Finalement, samedi, trois jours seulement avant la fin officielle de la Cop28, cette impasse a été levée et l'Azerbaïdjan, un autre producteur de pétrole, a été officiellement choisi comme prochain hôte.

Brève Analyse de la Situation d'Haïti Relative au Changement Climatique

Haïti ne fait pas exception à ce phénomène alarmant de changement climatique, une réalité indéniable qui affecte notre planète. Les actions quotidiennes du peuple haïtien jouent un rôle important dans l'exacerbation du changement climatique, et les conséquences sont déjà visibles. Le pays est soumis à plusieurs reprises à des phénomènes météorologiques extrêmes et la population paie le prix le plus élevé de ces catastrophes.

Haïti est le pays le plus vulnérable d'Amérique latine et des Caraïbes au changement climatique. La hausse des températures et la baisse des précipitations ont intensifié la sécheresse, contribuant à l'insécurité alimentaire qui touche près de 5 millions d'Haïtiens, soit près de la moitié de la population. Les tempêtes liées au climat s'intensifient également, provoquant des inondations dévastatrices.

L'impact des conditions météorologiques extrêmes est amplifié par une histoire de mauvaise gestion des ressources naturelles et de surexploitation. La déforestation et le manque d'entretien des infrastructures de drainage s'ajoutent à la dévastation des tempêtes liées au climat.

Le changement climatique a déjà causé des dégâts importants en Haïti, notamment la disparition progressive de certaines cultures fruitières dans certaines régions. Les signes sont évidents dans la baisse des rendements agricoles et la perturbation des schémas saisonniers dans tout le pays. À cela s'ajoute que les déchets toxiques jetés dans le sol se retrouvent fréquemment dans nos rivières, entraînant une contamination des eaux et l'émergence de nouvelles maladies.

Aujourd'hui, 85 % des sols d'Haïti sont gravement dégradés et le couvert arboré. Les forêts de mangroves et les écosystèmes coralliens ont disparu. En tant que nation côtière, Haïti est également exposé à un risque élevé d'élévation du niveau de la mer, ce qui menace la vie et les moyens de subsistance de nombreuses personnes vivant à proximité de la côte. Ces risques sont appelés à s'intensifier au cours des 30 prochaines années.

Les communautés traditionnellement marginalisées – les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les personnes vivant dans des zones rurales isolées ou dans des centres urbains à forte densité où la portée du gouvernement est limitée – sont particulièrement touchées.

Ayant déjà du mal à joindre les deux bouts, beaucoup n'ont pas les moyens de s'adapter même s'ils le souhaitent, alors que la sécheresse actuelle diminue les récoltes et que la violence liée aux gangs continue de rendre difficile l'accès aux marchés locaux.

Face à cette situation, de nombreux Haïtiens, notamment des jeunes, partent s'installer en République dominicaine ou aux États-Unis, même s'ils sont alors victimes de discrimination, de racisme ou sont renvoyés de force. D'autres émigrent vers les villes – en particulier vers la capitale, Port-au-Prince – et finissent par vivre dans des logements de fortune dans des bidonvilles dangereux et contrôlés par des gangs armés.

L'abattage d'arbres, l'un des principaux contributeurs au changement climatique en Haïti, est devenu un moyen de survie pour de nombreuses familles. Compte tenu des difficultés économiques qui frappent notre pays, ce choix est compréhensible. Cependant, notre silence face à cette pratique destructrice de l'environnement est inexcusable. Il est impératif de mettre en œuvre des initiatives éducatives, communautaires et normatives pour sensibiliser à l'impératif de protéger notre environnement. Chaque citoyen a la responsabilité de protéger notre environnement afin d'éviter les calamités à long terme liées au climat. Paradoxalement, ceux qui contribuent à la dégradation de l'environnement en Haïti sont souvent les premiers à exprimer leurs plaintes lorsque les sécheresses et les inondations ravagent leurs communautés.

Quelles Leçons peut-on tirer pour Haïti ?

Sans une réponse adéquate aux défis climatiques et environnementaux, la violence, l'exclusion et la pauvreté auxquelles sont confrontés tant d'Haïtiens sont vouées à s'aggraver et à s'enraciner dans la vie quotidienne. Il y a quelques semaines, l'ONU a reconnu pour la première

fois que le changement climatique avait un impact négatif sur la sécurité alimentaire, la pénurie d'eau et la situation humanitaire en Haïti, aggravant ainsi l'instabilité existante.

Il s'agit d'un pas en avant franchi alors que l'ONU a accepté de continuer à soutenir un travail de grande envergure dans le pays et que l'élan se crée en faveur du déploiement d'une « force multinationale » pour aider à freiner la violence endémique des gangs. Jusqu'à présent, les interventions internationales se sont concentrées sur des approches politiques et sécuritaires pour guérir les symptômes des maux d'Haïti, mais n'ont pas réussi à s'attaquer à leurs causes.

Alors que la conférence internationale sur le climat COP28 – la toute première COP avec une session thématique consacrée aux secours, au redressement et à la paix – vient de conclure, il est temps pour les donateurs multilatéraux et bilatéraux de repenser le financement climatique afin qu'il réponde enfin aux besoins de ceux qui vivent dans des pays fragiles et des États touchés par un conflit comme Haïti.

Le Ministre Haïtien de l'Environnement, James Cadet, a joint sa voix à celles des dirigeants pour déplorer le peu de progrès réalisés pour éviter le réchauffement climatique. « Tout retard additionnel au cours de cette décennie critique se traduira par des scénarios catastrophiques pour les petits états insulaires en développement comme Haïti qui peine encore à se relever des récentes inondations meurtrières et dévastatrices pour l'économie du pays » a relevé le Ministre.

Cette année, l'appel humanitaire lancé par l'ONU pour Haïti a demandé le montant le plus élevé depuis le tremblement de terre de 2010, soit 720 millions de dollars. Jusqu'à présent, les donateurs ne se sont engagés qu'à hauteur de 22,6 % de ce montant. En plus de l'appel humanitaire, Haïti aura probablement besoin de financements plus nombreux et variés



pour aborder et offrir des avantages conjoints dans le cadre du lien climat-paix-humanitaire. Les partenaires d'Haïti devraient joindre le geste à la parole et engager les ressources dont le peuple a besoin pour mettre fin à des décennies d'indignités liées au climat et construire un pays pacifique et durable.

Aller au-delà des solutions militarisées

Lors de son intervention à la COP28, le Ministre Cadet a mentionné l'impact du changement climatique sur la détérioration de la dégradation de la situation sécuritaire d'Haïti. Selon lui, c'est une « problématique extrêmement préoccupante » qui rend le pays encore plus fragile et aggrave la situation de la société haïtienne.

Haïti doit prendre des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique, car le coût de l'inaction est tout simplement trop élevé pour notre nation et sa population. Selon Monsieur Cadet, le pays fait tout son possible pour faire face à ses engagements liés à la lutte contre le changement climatique, en particulier l'adaptation et l'atténuation des effets, mais le manque de moyens financiers, humains et technologiques retarde les actions appropriées.

Le soutien international doit donc aller au-delà des solutions militarisées visant les symptômes pour plutôt s'attaquer aux causes profondes. La lutte contre la dégradation de l'environnement et l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance doivent être une priorité. En outre, le reboisement, la préservation de l'environnement, la sauvegarde de nos montagnes et de nos rivières et la réduction de l'utilisation de produits nocifs sont autant de mesures cruciales pour un climat plus stable et un environnement plus sain, plus productif et plus esthétique pour les générations futures.



Il ne suffit pas de faire des plaidoyers pour plus de financement des actions climatiques, tel que l'a fait le Ministre. Il faut que le Gouvernement Haïtien assume également son rôle de leadership pour garantir la sécurité climatique ainsi que la protection et la restauration de l'environnement, lesquelles doivent être au centre de toutes les décisions économiques, politiques et sociales du pays.

Une vision de haut niveau construite à travers un dialogue multisectoriel devrait guider ces efforts. Cette vision doit refléter les priorités et les valeurs de tous les Haïtiens, tout en tirant également parti des opportunités de coopération avec les partenaires régionaux et internationaux. Elle doit également refléter les politiques et stratégies climatiques existantes, telles que le Plan national d'adaptation d'Haïti, lancé en janvier, qui identifie quatre domaines prioritaires – l'agriculture, l'eau, la santé et les infrastructures – et suggère les prochaines étapes à travers un processus participatif et itératif.

Tout en s'attaquant aux impacts du changement climatique sur l'économie, il est essentiel que des efforts soient également déployés pour rétablir la cohésion et la confiance au sein et à travers la société. Pour ce faire, le lien entre les Haïtiens et leur environnement naturel doit être rétabli comme base pour lutter contre l'insécurité et la violence. Les réponses communautaires à la gestion environnementale et à la durabilité peuvent grandement contribuer à cet objectif.

Les solutions aux multiples crises d'Haïti doivent venir des Haïtiens eux-mêmes, non pas de la communauté internationale, étant entendu que certaines des initiatives les plus innovantes et durables se trouvent au niveau local. Par conséquent, les réponses doivent être décentralisées, en responsabilisant les communautés locales. Cette approche favorise également la cohésion sociale au sein des communautés.

Le secteur privé Haïtien a un rôle clé à jouer dans l'accélération de la décarbonisation, notamment grâce à une collaboration interentreprises. Les dirigeants Haïtiens doivent rester concentrés sur le long terme tout en s'adaptant aux réalités du présent, en conciliant la résilience avec des engagements en faveur de la carboneutralité. Les secteurs privé et public devraient passer à l'offensive, en pariant sur l'énergie verte et en déployant des capitaux à grande échelle. Des investissements importants dans de nouvelles technologies vertes prometteuses sont nécessaires, du captage du carbone à l'agriculture durable.

Les solutions fondées sur la nature, comme le reboisement et l'amélioration de la biodiversité, peuvent contribuer à répondre aux crises convergentes du changement climatique et de la perte de la nature. Les dirigeants Haïtiens devraient collaborer entre les écosystèmes, en impliquant les communautés privées, publiques et philanthropiques dans les efforts de développement durable. Il est impératif que les dirigeants et les chefs d'entreprise Haïtiens passent de l'engagement à l'action, suite à la COP28 et pour ne pas compromettre encore plus l'avenir de notre génération future.

Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE, PhD

DIPLOMATIE ET POLITIQUE CULTURELLE COMME « SOFT POWER »

Parlant de l'influence culturelle américaine dans le monde actuel, un commentateur européen écrit que « les instruments de la puissance américaine sont autant CNN, Hollywood, Coca Cola, McDonald, Nike, la langue, les phénomènes culturels ou de mode de vie que les porte-avions ou les missiles de croisière ». Bien dit !

Ainsi, la promotion de la culture haïtienne – connue pour sa richesse et son pouvoir de fascination – reste un vecteur de la diplomatie en ce 21e siècle comme « soft

power » pour un pays qui ne produit presque rien pour le moment. La politique culturelle de l'État haïtien, si elle est bien coordonnée et bien maîtrisée par les instances étatiques nationales (ministère de la Culture, animateurs culturels privés, la gent du spectacle, le monde littéraire, les arts et l'artisanat traditionnels etc.), va constituer une pierre angulaire que la République d'Haïti est d'utiliser comme un vecteur essentiel de dialogue, de compréhension mutuelle et de dépassement des idées fausses.

La diplomatie culturelle reste l'expression et l'expansion de la politique culturelle interne d'un pays en dehors de ses frontières et utilisée comme « soft power » pour tailler une place sur la scène internationale. Cette action diplomatique ne sera effective qu'avec l'apport des autres opérateurs culturels sur le terrain. La démarche commence en amont

lorsque les autorités culturelles dans le pays, de concert avec les autres opérateurs culturels privés, réfléchiront à des stratégies pour revigorer le paysage culturel haïtien. Ensuite la Chancellerie aura en main tout un dispositif pour alimenter ses missions diplomatiques et postes consulaires dans le but de revitaliser l'identité haïtienne, de l'imposer

sur le marché culturel international pour favoriser, au bout du compte, la croissance économique et l'innovation.

Mon expérience personnelle à Atlanta m'a appris comment utiliser les opportunités du secteur culturel du pays et les richesses de notre culture (artisanat, peinture, littérature, mode, cuisine etc.) pour disséminer une image positive du pays, pour faire reconnaître le rôle central de la culture dans le redressement et la résurgence du pays. Avec sa riche diversité de traditions, de formes d'art et d'expressions, le patrimoine culturel haïtien est la clé de la promotion d'une image positive d'Haïti et offre la possibilité aux acteurs nationaux de jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une stratégie globale pour le secteur culturel pour, en dernière instance, faciliter un dialogue constructif sur la scène mondiale.

Il y a moyen d'améliorer la position d'Haïti sur la scène internationale en la mettant en première ligne pour la défense de la diversité culturelle, à travers des manifestations culturelles comme les foires, festivals, salons, expositions, aide à l'édition, au cinéma et au théâtre. Activités que les missions diplomatiques ou les postes consulaires peuvent initier ou appuyer, en impliquant la société civile, les hommes d'affaires, les institutions du pays accréditaire et des opérateurs privés de la culture.

LES VIDES À COMBLER DANS LA PRATIQUE DU RÉSEAU DIPLOMATIQUE HAÏTIEN

L'appui international reste un élément important dans la reconstruction du pays. Cet appui international n'arrivera tout bonnement pas si l'action

diplomatie n'est pas efficace et efficiente, si la léthargie, le laxisme et la timidité continuent à caractériser les pratiques diplomatiques de nos diplomates en poste outre-mer. L'une des faiblesses de ce réseau diplomatique est l'absence de ces genres d'initiatives des diplomates auprès de leurs homologues à l'étranger. On sort avec l'impression que notre diplomatie subit les décisions/initiatives prises par d'autres.

Il existe un autre vide dont souffre notre diplomatie : l'absence d'information venant des missions diplomatiques et des postes consulaires. La pratique diplomatique ne peut être réduite à l'émission et à la délivrance de passeports et de mandats aux ressortissants haïtiens. Le travail des diplomates consiste à développer des relations permanentes et constantes avec les autorités des États accréditaires, avec les membres de la société civile (secteur privé) et tous les secteurs de la vie nationale de cet État (partis et organisations politiques de toutes tendances etc.) et en faire des rapports périodiques assorties d'analyses et de recommandations aux décideurs de la Présidence, de la Primature et de la chancellerie.

Un exemple entre autres : des élections se tiennent dans un pays dans lequel la République d'Haïti entretient une mission diplomatique. Il n'est pas normal que le Président de la République, le Premier ministre ou le ministre des Affaires étrangères apprennent les résultats d'élections à travers la presse ou sur l'Internet. Est-ce que nos diplomates ont des rapports avec le chef du pouvoir établi et les candidats de l'opposition ? Les contacts avec tous les secteurs de la vie nationale du pays accréditaire relèvent de la pratique normale pour un diplomate et ne constituent pas d'ingérence dans les affaires internes de l'État d'accueil.

L'analyse pertinente des nouvelles réalités de la mondialisation conduit à envisager une stratégie menée avec les outils adaptés aux nouveaux

défis posés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour conclure ce volet, disons que les prémisses de toute analyse sur la diplomatie haïtienne en ce début du 21^e siècle révèlent la nécessité de la permanence d'un espace de dialogue dans l'arène internationale à travers les missions diplomatiques et postes consulaires et aussi une pratique continue et productive d'interactions entre le service central et les services externes.

C'est en ce sens que la mise en œuvre de la nouvelle vision stratégique de la diplomatie haïtienne – le paradigme de l'intérêt national lié aux enjeux géoéconomiques -- exige des démarches tactiques qui consistent à changer la nature des rapports entre la Chancellerie et les Services Externes.

Comme exemples pratiques : des notes verbales, des circulaires et, éventuellement, la conceptualisation et la publication (interne) d'un manuel de procédures devraient venir codifier les mesures qui seront prises en informant les diplomates en poste que leur travail sera monitoré sur une base régulière à travers des rapports de mission qu'ils seront obligés de soumettre à la Chancellerie, via le Chef de Mission. Ce dernier aura la responsabilité du fonctionnement de la Mission qu'il dirige et sera tenu à l'obligation de résultats en conformité avec les instructions qu'il aura reçues des décideurs à la Chancellerie.

La diplomatie haïtienne devrait se déterminer sur des critères objectifs d'efficacité et d'efficience, au sens le plus strict du terme. Pour cela, il faudra une nouvelle culture diplomatique axée sur des critères économiques et de nouvelles modalités d'action seront adoptées dans les missions diplomatiques et postes consulaires.

COMPLEXITÉ DU PAYSAGE INTERNATIONAL

Il existe bon nombre de problèmes vitaux que la diplomatie haïtienne doit couvrir puisqu'ils touchent tout le monde et qu'ils constituent des sujets auxquels aucune nation au monde ne peut rester indifférente. Il s'agit notamment de : la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de l'environnement, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la lutte pour la sauvegarde des acquis démocratiques etc.

La diplomatie haïtienne a été également influencée par des facteurs régionaux, tels que les relations avec nos voisins, en particulier la République dominicaine. Le paysage international actuel reste on ne peut plus complexe et fragile. La guerre en Ukraine, le conflit israélo-palestinien, les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine qui sont pris dans une logique de rapports de force économiques entre eux, les tendances à redéfinir la cartographie et l'architecture des relations internationales génèrent des tensions qui requièrent que les PMA, comme Haïti, naviguent avec prudence dans un paysage aussi complexe.

Dans ce monde qui se révèle multipolaire, la diversification des relations diplomatiques semble être de mise. L'adage qui veut qu'on ait « des amis, encore des amis et toujours des amis » garde encore sa verdure. L'action diplomatique doit aussi cibler désormais les États en phase de décollage économique où les opportunités sont les plus importantes.

Par exemple, prenons ce regroupement international dénommé les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Depuis longtemps, la République d'Haïti entretient des relations étroites avec certains de ces pays. Le Brésil et l'Inde sont des pays qui ont développé des rapports

culturels avec notre pays par l'octroi de bourses d'études. Nous avons des ambassades au Brésil, en Afrique du Sud et un bureau commercial en Chine. Une diplomatie bien pensée devrait dépasser le stade de ces bourses et entrer dans une dynamique de coopération économique active avec eux. Cette diversification ne nous poussera pas à ralentir nos rapports avec les partenaires stratégiques traditionnels (États-Unis, Canada, France, Allemagne etc.), tant s'en faut ! Le réseau diplomatique, de la base au sommet de la pyramide, travaillera à l'avancement de ces dossiers devant les partenaires internationaux.

UN REGARD VERS L'ÉTABLISSEMENT DES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE ET LES PAYS NORDIQUES

La diplomatie haïtienne devra chercher à développer des relations avec certains pays africains dans le but de promouvoir une coopération économique, commerciale. L'Afrique, étant riche en matière première, permettra à Haïti de développer une industrie de transformation.

La complexité du paysage international est dû au fait que la politique internationale n'a pas perdu son caractère de conflictualité permanente. « L'éternité du conflit, la pérennité du Poulos », dit le philosophe Bernard-Henri Lévy. Pendant les longues années de la guerre froide et l'application de la politique d'endiguement des États-Unis (mise en œuvre avec un degré de succès relatif) et l'activisme de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) ont créé un climat de tensions que la diplomatie, selon le contexte, pouvait plus ou moins calmer. La crise de Suez, le conflit israélo-arabe au Moyen-Orient, la vague des indépendances en Afrique et en Asie, les guerres de guérilla en Amérique latine, l'activisme international de la révolution cubaine, la crise des missiles etc. constituaient des épisodes de la guerre froide et répondaient aux exigences des processus historiques. L'« *équilibre de la terreur* » a accouché de plusieurs accords sur le nucléaire entre les deux superpuissances. Mais la course a continué...On est toujours en ce début

du 21e siècle dans ce jeu de bascule qui était et qui reste une source de complexité.

Bien que les données du problème aient changé avec la fin de la guerre froide, il n'en reste pas moins que la dialectique des relations internationales garde toujours les caractéristiques de l'état de nature hobbesien, soit un espace conflictuel à travers lequel les petites nations doivent naviguer, rechercher l'équilibre et tirer leurs marrons du feu. C'est à cet exercice politico-diplomatique tortueux que la diplomatie haïtienne est conviée en ces temps-ci, d'où l'impérieuse nécessité de révision révolutionnaire des priorités de cette diplomatie pour les deux prochaines décennies.

Gandy Thomas
Bethesda, Maryland
Octobre 2023



QUEL EST LE DRAPEAU D'HAÏTI ?

Je me pose souvent cette question, mais je ne dispose pas d'arguments pour trouver la bonne réponse. A bien réfléchir comment est le vrai drapeau d'Haïti ? Je dis bien Haïti et j'insiste sur ce nom. N'étant ni chercheur, ni historien, je n'ai donc aucune prétention d'imposer mes réflexions sur un sujet que je ne maîtrise pas d'ailleurs. Quelle idée folle ! Seulement, je réfléchis, je me pose des questions et je cherche à savoir. Ainsi je prie donc tous ceux dont le savoir fait autorité en la matière d'éclairer ma lanterne.

Le 18 Mai 1803, les généraux de l'armée indigène se réunissent à l'Arcahaie sous l'autorité de Dessalines et ont créé un drapeau en déchirant un drapeau Français (bleu blanc rouge). Ils ont enlevé la partie blanche et ont ainsi fabriqué le premier drapeau indigène (bleu et rouge). Peut-on considérer ce drapeau comme le drapeau d'Haïti ?

Logiquement non, car Haïti n'existait pas encore. On était encore sous la domination française. Donc ce drapeau n'était à mon humble avis qu'un simple fanion, un emblème pour distinguer l'armée indigène en guerre contre l'armée française. Donc le 18 Novembre 1803 après la bataille de Vertière, ce drapeau aux yeux de Dessalines avait rempli sa mission et il fallait donc passer à une autre étape.

Ainsi le 1er janvier 1804 St Domingue reprend son nom indien et devient Haïti. Le drapeau de l'Empire sous l'autorité de Dessalines et ses

généraux est passé du bleu et rouge, au noir et rouge, le noir du côté de la rampe avec au milieu l'emblème de l'Empire.

Le 17 octobre 1806 après l'assassinat crapuleux de l'Empereur, on assiste à une dégringolade. Le pays est divisé en deux. Christophe dans le Nord et l'Artibonite avec son propre drapeau noir et rouge comme celui de Dessalines mais avec une armoirie différente. Puis Pétion dans l'ouest et le sud crée le sien de couleur bleu et rouge disposé dans le sens horizontal avec un carré d'étoffe blanche au milieu portant les armoiries de la République de l'ouest.

Ce drapeau est encore en service jusqu'à maintenant. Car à la mort de Pétion en 1818, Boyer, disciple de ce dernier, prend le commandement de la République de l'ouest et réunit le pays après la mort de Christophe en 1820 en conservant le drapeau de la République de l'ouest. Il donc évident que le drapeau que l'on utilise et vénère maintenant n'est ni plus ni moins que le drapeau de Pétion mais pas celui d'Haïti. Ou du moins il l'est devenu.

Le Président François Duvalier en juin 1964 réhabilite le drapeau noir et rouge. Et dans l'esprit peut-être de réconcilier Dessalines et Pétion, il eut soin de placer au milieu l'armoire du drapeau de Pétion. Le 7 février 1986 au départ des Duvalier le drapeau bleu et rouge refait surface et est hissé aux mats de tous les édifices.

Depuis c'est le trouble permanent, le pays a connu toutes sortes d'humiliations jusqu'à une deuxième occupation Américaine en 1994 qui se poursuit jusqu'à nos jours sous d'autres formes. Décidément ce drapeau de Pétion nous porte malheur, il ne sied pas au pays. A titre d'illustration, souvenez-vous de l'affaire Luders avec le capitaine Batch, l'affaire de l'amiral Rubalcavar, 1915 la première occupation Américaine, 1937 le massacre de nos compatriotes à Santo Domingo sur

ordre du sanguinaire Trujillo et hier encore l'ineffable Abinader pour la construction d'un canal dont nous avons tous les droits, pour ne citer que ces faits.

Toutefois, la petite histoire raconte que le 18 Novembre 1803 une forte pluie a provoqué l'arrêt de la bataille de vertières puis capitulation de Rochambeau pour aboutir à la fin de l'esclavage. Je ne suis pas superstitieux pour un sou, mais il m'arrive de me poser des questions devant certaines coïncidences bien étranges. Par exemple le 18 Novembre 1803 une forte pluie après une âpre bataille a mis fin à l'esclavage.

220 ans après le 18 Novembre 2023 une forte pluie pendant trois jours près a secoué toute l'île, on enregistre beaucoup de dégâts en République Dominicaine, mais rien de grave en Haïti. Pourtant les Dominicains avaient eux-mêmes annoncé un tsunami pour Haïti. Hum. Combien de temps marcherons nous encore en dehors des sillons de la vérité ? Le premier janvier 2024 que va-t-il se passer ? Nul ne le sait. WAIT AND SEE

Dr Debussy Damier



LU POUR VOUS

« Il vaut mieux être détesté pour ce que l'on est, que d'être aimé pour ce que l'on n'est pas. » COBAIN Kurt

« Ne jamais sous-estimer le pouvoir des personnes stupides dans les grands groupes. » CARLIN George

« Parfois on gagne, parfois on apprend. » MAXELL John C.

« Votre moment le plus sombre peut être la meilleure chose qui vous soit jamais arrivée. »

Évitez à tout prix les rumeurs. C'est un poison pour votre esprit.

« Ne perds pas ton temps avec des explications. Les gens entendent ce qu'ils veulent entendre. » COELHO Paulo

« Il vaut mieux suivre le bon chemin en boitant que le mauvais d'un pas ferme. »

« Un homme sage prend ses propres décisions, un ignorant suit le public » Proverbes et citations chinois.

« Dis-moi et je vais peut-être oublier, montre-moi et je vais peut-être me souvenir, implique-moi et je comprendrai. » Proverbes et citations chinois.

« Il ne faut pas t'inquiéter quand tu n'es pas compris, il faut t'inquiéter plutôt quand tu ne comprends pas. » Proverbes et citations chinois.



« Être différent n'est ni une bonne chose, ni une mauvaise chose. Cela signifie que vous êtes suffisamment courageux pour être vous-même. » CAMUS Albert

« Pauvre et libre plutôt que riche et asservi. Bien entendu, les hommes veulent être riches et libres et c'est ce qui les conduit quelquefois à être pauvres et esclaves. » CAMUS Albert

« L'ignorance provoque un tel état de confusion qu'on s'accroche à n'importe quelle explication afin de se sentir un peu moins embarrassé. C'est pourquoi moins on a de connaissances, plus on a de certitudes. Il faut avoir beaucoup de connaissances et se sentir assez bien dans son âme pour oser envisager plusieurs hypothèses. » BORIS Cyrulnik

A LA YON BEL LANG

- α Se lè domino fèmen wap konn enpótans doub blan.
- α Fidèl anba soulye chire pa met ajenou legliz
- α Kraze boutèy se youn, ranmase zenglen an se de.
- α Chak kouran larivyè vin ak granvwa li.
- α Barik vid toujou fè plis bwi.
- α Si ou konn kouri fók ou konn kache.
- α Yo fòse bourik janbe dlo, Yo pa fòse bourik bwè dlo
- α Ak pasyans na wè tete founi.
- α Makak pa jwe ak tig.
- α Lawouze fèbanda se toutan solèy pa leve

Kreyòl pale Kreyòl konprann



PAJ ANIVÈSÈ MANM PATI FUSION POU MWA DESANM LAN

12 Desanm, se fèt Elimarthe ANGE



Elimarthe **ANGER** fèt **Belladère**, komyn Plat Sentral. Tout mounn relel Choune. Lan Fusion, li se yon poto mitan. Li administre pati a tout jan. Se li ki gen akses ak achiv pati a, se li ki pou kolekte kob milita nap bay, se li ki pou reponn telefon, se li ki pou fe mange le genyen fet, li lan tout sos.

Nou itilize paj choublak la pou nou dil bòn fèt e pi swetel yon bòn ane.

22 Desanm, se fèt Dieulamène SENORD JEANTY



Dieulamène se yon militant kap fè politik lontan avèk nou. Lè Fusion tap pran nesans, li te la ankò kòm man fondatè pati a. Lan Koòdinasyon Nò a, se gras ak li ke Fusion realize anpil bagay tankou fomasyon jèn yo e sèvis sosyal.

Nou itilize paj choublak la pou nou dil bòn fèt e pi swetel yon bòn ane.

27 Desanm se fèt Edberte BEAUZILE



Edberte rantre lan Fusion, depi lè'l te genyen 18 tan. Li se yon manm aktif. Anpil fwa, Fusion madel poul sèvi kòm intèprèt. Souvan se li ki gere sit pati a. Li fè pati komite ki reli tèks ki pibliye sou Choublak la.

Nou itilize paj choublak la pou nou dil bòn fèt e pi swetel yon bòn ane.





COMITÉ DE REDACTION

Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE

Eguy SAINVIL

DANIEL SUPPLICE

Edmonde SUPPLICE BEAUZILE

Moise CELICOURT

Debussy DAMIER

Georges GREFFIN

DÉCEMBRE 2023